



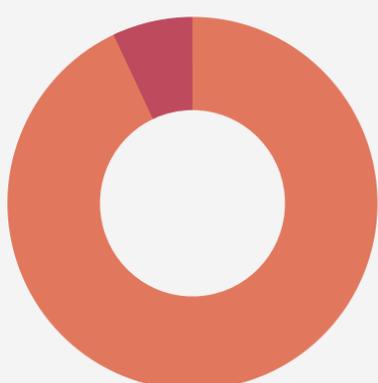
QUI SONT LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ ?

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI PUBLIC TERRITORIAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ VOUS PROPOSENT CETTE ANNÉE DE DÉCLINER LE PROFIL DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.

CETTE PRÉSENTATION SE BASE SUR LES DONNÉES COLLECTÉES LORS DE L'ENQUÊTE RSU 2021, RÉALISÉE EN 2022.

RÉPARTITION

Secrétaires de mairie
7%



Autres métiers
93%

1 834 postes de secrétaires de
mairie représentant 887 ETPR
dans 1 470 collectivités

A l'échelle nationale, seul 3% des agents
territoriaux sont identifiés comme
secrétaires de mairie



96% des
secrétaires de
mairie sont des
femmes

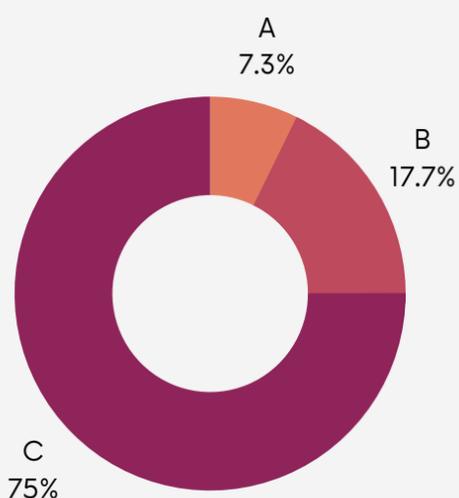
PART DE CONTRACTUELS

25% des secrétaires de mairie sont contractuels

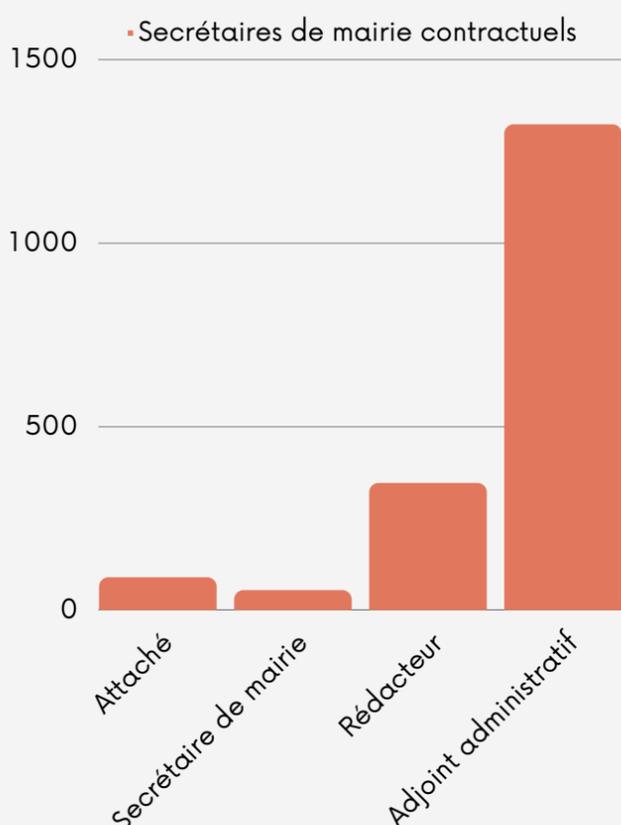


RÉPARTITION PAR CATÉGORIE ET PAR CADRE D'EMPLOIS

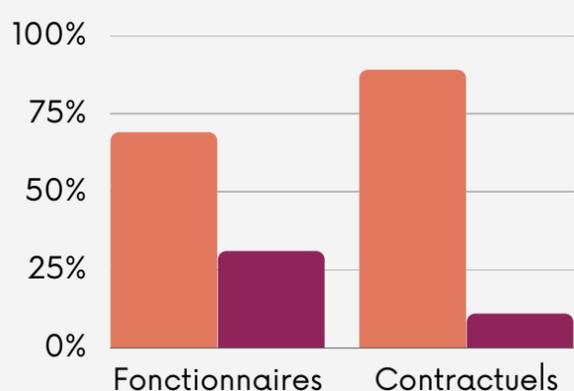
72% des secrétaires de mairie
contractuels relèvent du cadre
d'emploi des adjoints administratifs



3 postes de secrétaires de mairie
sur quatre relèvent de la catégorie
hiérarchique C



TEMPS DE TRAVAIL



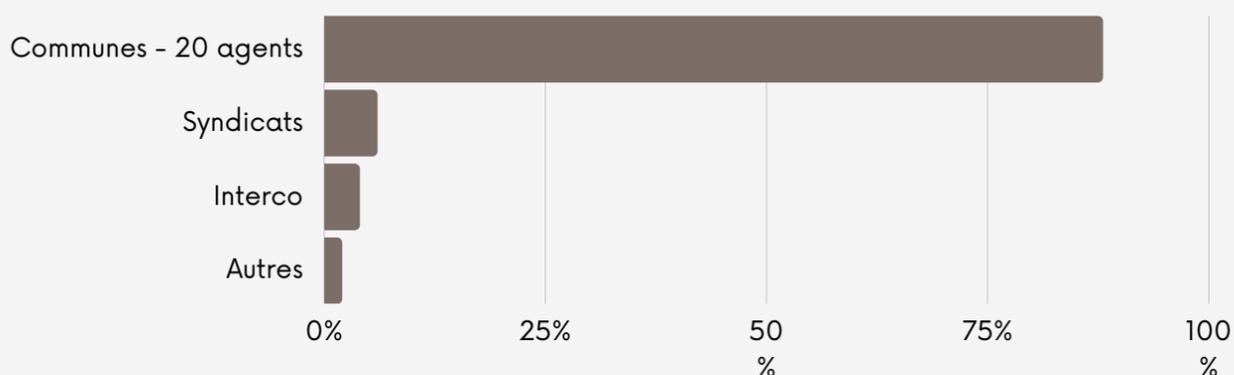
Répartition des secrétaires de mairie **à temps non complet** et **à temps complet** en fonction du statut

80% des agents contractuels occupent un poste à moins de 17h30 **contre** **63%** des fonctionnaires

Précision méthodologique

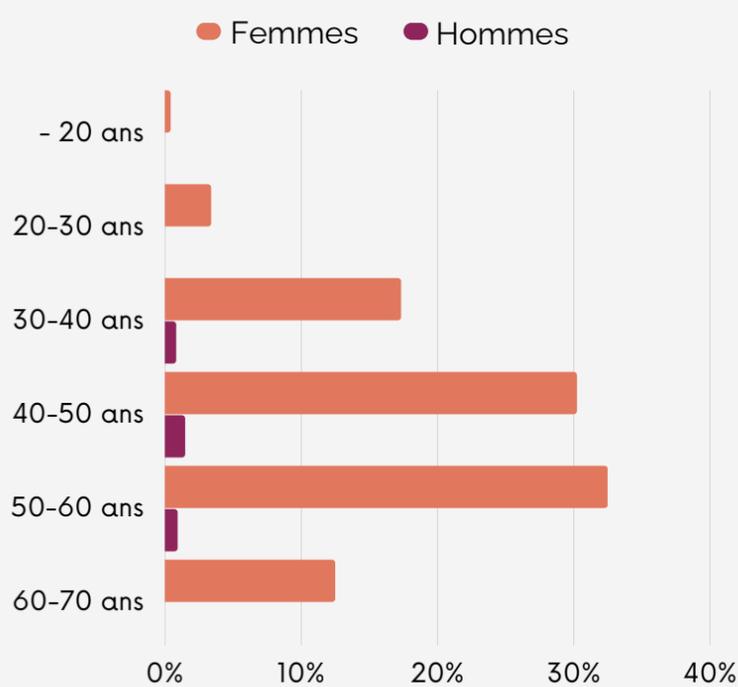
Les données exploitées ne permettent pas de mettre en relation les différents "postes" qui pourraient être occupés par une même secrétaire de mairie.

TYPE DE COLLECTIVITÉS



La grande majorité des secrétaires de mairie exercent dans des communes de moins de 20 agents

PYRAMIDE DES AGES



Age moyen
Global : **47,7 ans**
Fonctionnaires : **48,6 ans**
Contractuels : **45,5 ans**

46% des secrétaires de mairie ont 50 ans et plus

RÉMUNÉRATION

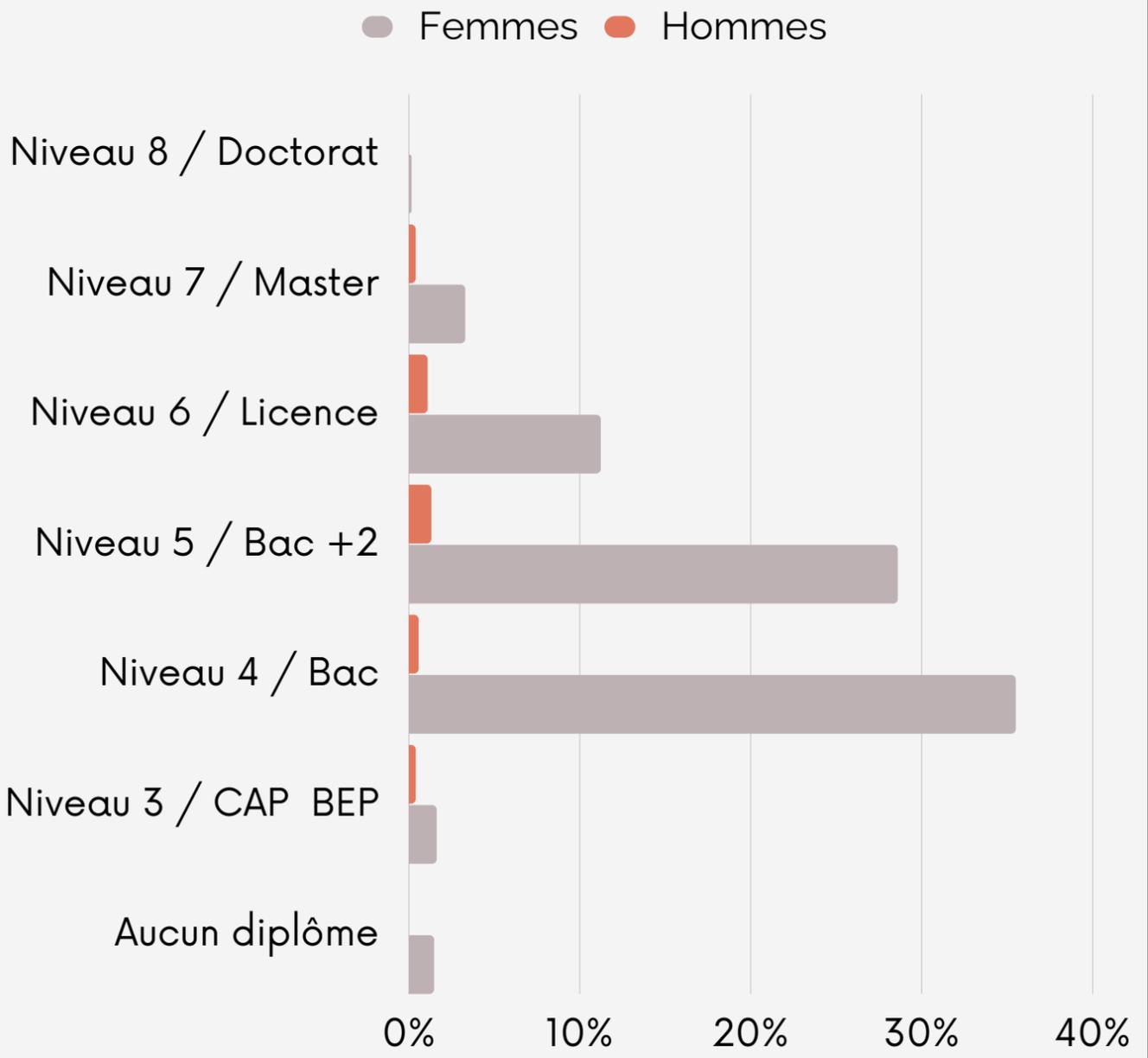
Rémunération annuelle médiane (traitement indiciaire + primes) sur ETPR
26 445€



Précision méthodologique

La médiane est le point milieu d'un jeu de données, de sorte que 50 % des unités ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des unités ont une valeur supérieure ou égale.

NIVEAU D'ÉTUDE



PERSPECTIVE DE DÉPARTS À LA RETRAITE



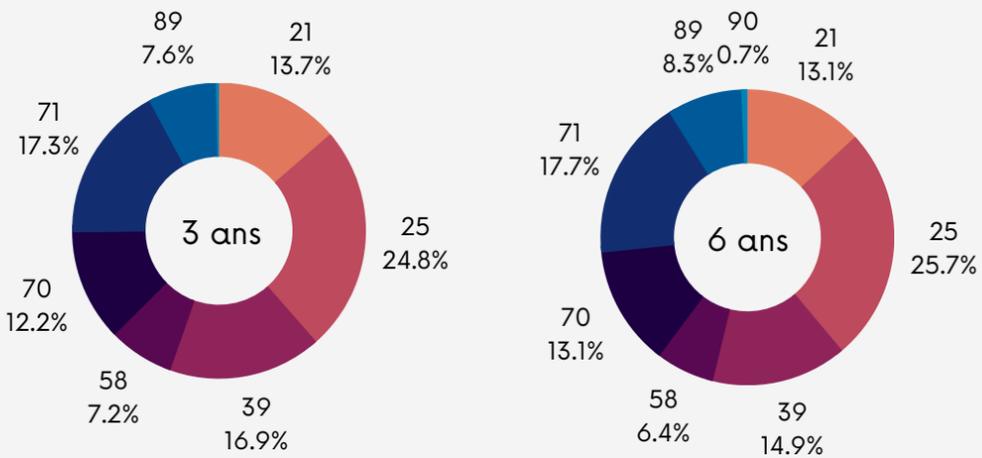
Projection à 3 ans : 278 agents



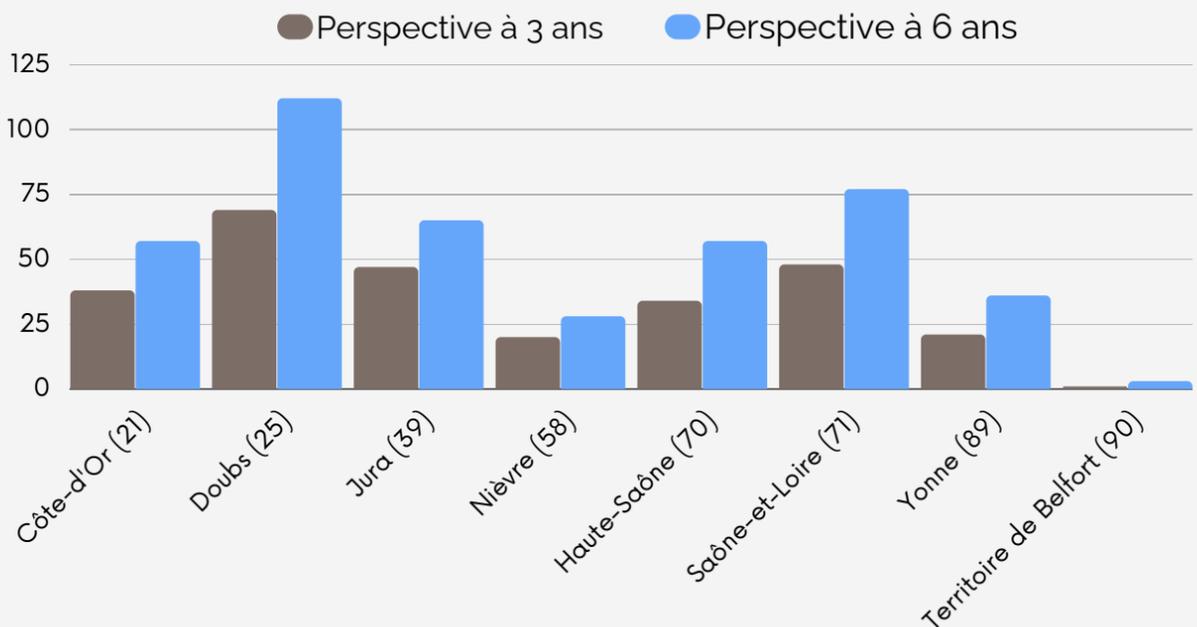
Projection à 6 ans : 435 agents

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT

(EN % PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES DÉPARTS À LA RETRAITE DE SECRÉTAIRES DE MAIRIE DE LA RÉGION)



(EN VALEUR ABSOLUE PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES DÉPARTS À LA RETRAITE DE SECRÉTAIRES DE MAIRIE DE LA RÉGION)



CONCLUSION

Considérées comme de véritables « **couteaux suisses** » de l'administration municipale, les secrétaires de mairie sont près de 2 000 en B-FC et environ 23 000 au plan national. Elles incarnent la clé de voûte des territoires ruraux aux côtés des élus employeurs.

UN MÉTIER INDISPENSABLE AU FONCTIONNEMENT DES COMMUNES RURALES

Au-delà de l'appellation trompeuse qui lui est réservée, le ou la secrétaire de mairie est bien plus qu'un ou une secrétaire assigné(e) à de simples tâches administratives. Cette fonction s'inscrit comme pierre angulaire propre à chaque collectivité rurale.

L'agent qui endosse la fonction de secrétaire de mairie est en première ligne pour accueillir et gérer les demandes du public, des autres administrations et prestataires privés. Il se voit confier des tâches primordiales comme l'état civil, l'instruction des autorisations d'urbanisme, la gestion des opérations funéraires, élabore le budget, passe les marchés publics ou gère les ressources humaines. Le secrétaire de mairie représente souvent le seul collaborateur administratif et conseiller du maire en charge de la mise en œuvre des décisions du conseil municipal.

LA PÉNURIE SUR CES EMPLOIS : DES BESOINS FORTS, UNE ATTRACTIVITÉ FAIBLE

Si cette fonction est centrale, elle est toutefois marquée par une crise profonde de la vocation. L'ampleur des difficultés est telle que de nombreux media en font état. Ainsi en septembre 2022 le panorama de l'emploi territorial a classé ce métier au premier rang des professions les plus en tension. Les craintes trouvent leur justification dans la pyramide des âges de cette profession comme le montre notre étude pour la région BFC.

A l'origine du manque d'attractivité de ce métier, plusieurs facteurs viennent se cumuler pour décourager ou freiner les candidatures : l'absence de reconnaissance d'un statut particulier, l'isolement professionnel, un niveau de rémunération considéré comme trop faible. A ces éléments s'ajoutent la charge des responsabilités, le cumul des postes à temps non complet et les contraintes de mobilité correspondantes.

Par ailleurs, les secrétaires de mairie évoluent dans un environnement administratif et réglementaire de plus en plus complexe, renforcé par les changements importants apportés par la dématérialisation des procédures, l'évolution des liens communes /intercommunalités et le désengagement des services de l'Etat sur les territoires ruraux.

DES ÉVOLUTIONS À VENIR...

Ce contexte et son évolution attendue dans les prochaines années plaident pour une revalorisation du rôle des secrétaires de mairie, dont il conviendrait de renforcer la formation et le niveau de compétences. Récemment, pour mettre en lumière ce métier fondamental pour le fonctionnement des services publics locaux, la délégation du Sénat aux collectivités territoriales et à la décentralisation a formulé 17 recommandations en ce sens. La mobilisation de tous est donc nécessaire pour valoriser ce poste clé des collectivités rurales. A n'en pas douter, le métier de secrétaire de mairie évoluera dans les prochaines années.

REMERCIEMENTS

L'ensemble des référents « emploi » de vos centres de gestion remercient les collectivités ayant pris le temps de renseigner leur RSU, participation sans laquelle nous ne pourrions vous proposer ces études et ces analyses.